

## LE PLAN ORDINATEUR PORTABLE (POP2)

### VOLET EQUIPEMENT - 2017/2018

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Dans le cadre de la reconduction du Plan Ordinateur Portable 2 pour l'année scolaire 2017/2018, la Région Réunion lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des revendeurs en informatique.**

**Pour répondre à cet appel à candidature, les revendeurs doivent :**

- **Prendre connaissance de la convention de partenariat qui précise les conditions de mise en œuvre auxquelles ils devront se conformer ;**
- **Transmettre aux services de la Région la convention de partenariat\*, qui devra être dûment signée et accompagnée des pièces réclamées.**

*Afin de permettre la diffusion des coordonnées des revendeurs auprès des bénéficiaires du POP2, une liste sera réalisée sur la base des conventions réceptionnées par les services de la Région **au plus tard le 04 septembre 2017.***

*La liste établie à cette date sera fournie avec les bons distribués lors du lancement du dispositif 2017-2018, soit en septembre 2017. Elle sera également accessible en ligne sur le site indiqué ci-dessous.*

*Seule la liste mise en ligne sera mise à jour régulièrement à l'arrivée ou à la sortie d'un partenaire.*

\* La convention de partenariat qui devra être proposée est à télécharger sur le site de la Région [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)